Cérémonie de lancement des activités de la Journée Internationale des Migrants au Bénin
Lundi 19 décembre 2016

Allocution de M. Nassirou AFAGNON, Chargé de bureau de l'OIM Bénin

M. le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

Mesdames et Messieurs, les membres du gouvernement ici présents ;

Mesdames et Messieurs, les représentants des Institutions de la République en vos rangs et qualités respectifs;

Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques accréditées près la République du Bénin ;

Mesdames et Messieurs, les (représentants) des Chefs d'agences du Système des Nations Unies au Bénin ;

Madame la Directrice résidente de la Coopération Suisse au Bénin

Mesdames et Messieurs, les représentants des organisations non gouvernementales ;

Madame et Messieurs les membres du Comité d'organisation ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers invités,

Permettez-moi, avant tout propos, de vous souhaiter en ces lieux. C'est pour moi une grande joie d'être en ce lieu ce jour dans le cadre de la commémoration de la journée internationale des migrants au Bénin.

La migration est un phénomène qui concerne au moins un pays, dont un d'origine, un de destination et dans de nombreux cas, un ou plusieurs pays de transit. La Journée internationale des migrants célébrée chaque 18 décembre donne l'occasion de dissiper les préjugés et de sensibiliser l'opinion sur les contributions des migrants dans les domaines économique, culturel et social, au profit tant de leur pays d'origine que de leur pays de destination.

En publiant le rapport sur l'état de la migration dans le monde en 2015 – Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité -, le huitième du genre, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a montré comment la migration et les migrants façonnent

les villes et comment la vie des migrants est, en retour, façonnée par les villes et leurs habitants, ainsi que par leurs modes d'organisation et leurs règles. Aujourd'hui, le nombre de migrants dans le monde est très proche de 250 millions et une personne sur sept est un migrant. Une grande partie du débat international sur les tendances migratoires et les politiques de migration est actuellement axée sur les enjeux nationaux. Dans ce contexte, il importe d'attirer l'attention de tous sur le fait que les migrations entre pays du Sud représentent 38% des flux migratoires mondiaux, devant les flux Sud-Nord qui font 34% tout en soulignant que ces chiffres prennent en compte tous les déplacements de populations quelques soit les raisons.
Les migrations sont incommensurablement une dimension de la mondialisation et du développement donc doivent dorénavant être au cœur de tous les programmes de développement. Dans cette dynamique les esprits doivent rester ouverts et éveillés face à la migration et c'est ce qui justifie le thème de célébration mondiale : **Respect, sécurité et dignité pour tous. Quelles contributions positives des migrants ?**

Mesdames et Messieurs,

Chers invités

Les migrations en Afrique suivent des schémas et des flux variés qui soulèvent d'importants défis et la récente décision de l'Union Africaine en lien avec le passeport africain en est une illustration. Au-delà de la libre circulation des personnes, ce passeport africain conduirait à l'abolition des frontières commerciales intérieures. En 2014 déjà la convention de l'Union Africaine sur la coopération transfrontalière de Niamey adoptée le 27 juin insistait sur le fait « qu'un cadre juridique pour la coopération transfrontalière pourrait accélérer l'intégration en Afrique et améliorer les perspectives de règlement pacifique des différends frontaliers entre les Etats membres ».

La République du Bénin n'est pas restée en marge de cette dynamique internationale. Le Bénin s'est illustré par la récente décision d'ouverture de ses frontières aux Africains. Pour les étrangers non africains, le pays a opté d'aller vers le "e-visa" et il importe de rappeler que l'OIM a accompagné dans l'étude de faisabilité qui a précédé cette décision. C'est dans ce contexte que la célébration nationale de cette année est placée sous le thème : "**tout Homme est migrant".**

Mesdames et Messieurs,

Chers invités

L'OIM espère que la célébration du 18 décembre 2016, la deuxième du genre au Bénin donnera une plus grande visibilité à la thématique migratoire puis permettra une amélioration de la gestion des migrations.

Ouvert au Bénin depuis mi 2012, le Bureau de l'OIM a accompagné et accompagne le Bénin sur beaucoup d'initiatives d'importance puis reste disponible à aller plus loin en fonction des besoins et des opportunités sur la thématique migratoire avec des appuis techniques et/ou financiers.

Deux actions sont actuellement et l'organisation est disposée à élargir son champ d'action si des partenariats se créent, et vous réitère par ma voix sa disponibilité à accompagner le gouvernement béninois.

Je ne saurai finir mes propos sans remercier la Coopération Suisse qui a accompagné cette commémoration et voudrais encourager le gouvernement béninois à aller au bout de l'effort de mise en place d'un cadre institutionnel entre les institutions nationales étatiques qui œuvrent sur la thématique migratoire.

Vive la Journée Internationale des Migrants,

Vive la coopération entre l'OIM et le Bénin,

Je vous remercie.